

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Communautaire du jeudi 16 octobre 2025

Convocation
Date : 10/10/2025
Affichée et mise en ligne
Le : 10/10/2025

APPROBATION DES FICHES ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Délibération n°
68-CC161025

Nombre de Membres :

- En exercice : 44
- Présents : 25
- Pouvoirs : 10
- Votants : 35
- Absents : 9

Résultats :

- Pour : 30
- Contre : 2
- Abstention : 3

Liste des délibérations
Affichée et mise en
ligne le : 17/10/2025

Délibération mise en
ligne sur le site internet
de la CCSSO le :

22 DEC. 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 16 octobre 2025, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à la Salle Polyvalente « Jean Ruby » - Infrastructure sports et loisirs - 5 route de Nanteuil - 60300 Mont-l'Évêque, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 10 octobre 2025, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL
Secrétaire de séance : Monsieur Patrick GAUDUBOIS

Siégeaient au Conseil Communautaire :

Madame BALOSSIER Françoise	Monsieur LEFEVRE Sylvain
Monsieur BATTAGLIA Alain	Madame LOZANO Michelle
Monsieur BOUFFLET Pierre	Madame LUDMANN Véronique
Monsieur CHARRIER Philippe	Monsieur MARÉCHAL Guillaume
Monsieur CURTIL Benoît	Madame MARTIN Emilie
Monsieur de la BÉDOYERE Jean-Marc	Monsieur MÉLIQUE Jacky
Monsieur DUMOULIN François	Madame MIFSUD Florence
Monsieur FROMENT Daniel	Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre
Monsieur GAUDUBOIS Patrick	Madame REYNAL Sophie
Madame GORSE-CAILLOU Isabelle	Madame ROBERT Marie-Christine
Monsieur GUÉDRAS Daniel	Monsieur SICARD Bruno
Madame JAUNET Christel	Madame TONDELLIER Viviane
Monsieur LAPIE Dominique	

Ont donné pouvoir :

Madame BENOIST Magalie à Madame REYNAL Sophie
Madame GAUVILLE-HERBET Cécile à Monsieur LAPIE Dominique
Monsieur GEOFFROY Rémi à Madame LOZANO Michelle
Madame GLASTRA Delphine à Monsieur LEFEVRE Sylvain
Monsieur LESAGE William à Monsieur CHARRIER Philippe
Madame LOISELEUR Pascale à Madame LUDMANN Véronique
Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur BATTAGLIA Alain
Madame PALIN-SAINT-AGATHE Martine à Monsieur GAUDUBOIS Patrick
Monsieur REIGNAULT Patrice à Madame MIFSUD Florence
Madame SIBILLE Elisabeth à Madame ROBERT Marie-Christine

Paraphes

G

PG

**Ne siégeaient pas au Conseil Communautaire mais était représenté
par son suppléant :**
Néant

Étaient absents

Monsieur ACCIAI Maxime
Monsieur BLOT Laurent
Monsieur BOULANGER Damien
Monsieur DIEDRICH Wilfried
Monsieur GAUDION Philippe
Monsieur GRANZIERA Gilles
Monsieur PATRIA Alexis
Madame PRUVOST-BITAR Véronique
Monsieur ROLAND Dimitri

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 25 présents et 10 pouvoirs.
Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

EXPOSÉ DES MOTIFS

(Annexes jointes)

Monsieur le Vice-Président expose à l'Assemblée délibérante,

• Contexte :

Le territoire de la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise (CCSSO) est confronté à de profondes mutations : évolution des filières économiques, transition écologique, attractivité résidentielle et touristique, émergence de nouvelles attentes de la part des entreprises et des actifs. Dans ce cadre, il est apparu essentiel de disposer d'un état des lieux précis, partagé et actualisé du tissu économique local.

• Démarche engagée :

Un diagnostic du développement économique a été réalisé afin d'établir une vision claire et concertée de la situation du territoire. Ce travail a été conduit dans une logique de co-construction, notamment à travers plusieurs commissions « Développement économique », permettant d'intégrer les contributions des élus et des acteurs locaux. Le diagnostic représente un socle stratégique pour l'élaboration d'une politique de développement économique ambitieuse, réaliste et adaptée aux spécificités du territoire.

• Validation :

Les fiches actions issues de ce diagnostic ont été présentées au le Bureau Communautaire en date du 06 mai 2025. Elles sont désormais soumises à la validation du Conseil Communautaire, étape structurante dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la CCSSO.

• Propositions :

Il est proposé :

- D'engager la phase opérationnelle de mise en œuvre des fiches actions ;
- De lancer une concertation élargie avec les partenaires économiques et institutionnels afin de préciser et d'affirmer les priorités ;
- D'intégrer les orientations stratégiques dans les outils de planification territoriale et de marketing territorial.

Paraphes	
	

ARTICLE 4 : D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations stratégiques dans les budgets annuels de la CCSSO ;

ARTICLE 5 : DONNER POUVOIR au Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, de signer tous les documents relatifs à ces fiches actions annexée, de poursuivre l'exécution de la présente délibération ainsi que l'instruction des dossiers afférents.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

En Sous-Préfecture le : 22 DEC. 2025

De la publication sur le site internet de la CCSSO :

22 DEC. 2025

Fait à Senlis, le

22 DEC. 2025

Guillaume MARECHAL



Président de la Communauté
de Communes Senlis Sud Oise

Patrick GAUDUBOIS

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 qui confère aux communautés de communes la compétence obligatoire, en matière de développement économique, dans les conditions prévues à l'article L. 4251-16 : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire et la promotion du tourisme ;

Vu l'article L4251-17 qui impose la compatibilité des actions de développement économique avec le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation (SRDEII) de la Région Hauts-de-France ;

Considérant les travaux de concertation menés avec les acteurs économiques locaux, les chambres consulaires, les entreprises et les partenaires institutionnels ;

Considérant les enjeux identifiés sur le territoire : attractivité, soutien à l'entrepreneuriat, valorisation des filières à haute valeur ajoutée, transition écologique et numérique, développement du tourisme économique et de l'artisanat d'excellence ;

Considérant la nécessité de structurer une stratégie cohérente et opérationnelle pour la période 2025-2030 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Développement économique du 25 septembre 2025 ;

DÉCIDENT A LA MAJORITÉ

ARTICLE 1 : D'APPROUVER, en matière de développement économique du territoire, les orientations stratégiques suivantes :

- Se positionner efficacement sur le champ du développement économique,
- Développer une stratégie foncière maîtrisée pour l'accueil et l'ancrage des entreprises,
- Conjuguer attractivité du territoire, promotion économique et partenariats stratégiques,
- Développer les vecteurs d'attractivité sur les champs de la mobilité, du logement et des services aux familles,
- Faire du tourisme un moteur du développement économique.

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le plan d'actions de développement économique annexé à la présente délibération ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER le Président ou son représentant à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre, notamment la contractualisation avec les partenaires institutionnels (Etat, Région...) ;

Paraphes	
	

PLAN D' ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET 10 ACTIONS A DEVELOPPER PRIORITAIREMENT



❑ AMÉLIORER LA CONNAISSANCE
DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL
ET LES BESOINS

FICHE ACTION N°1

- IDENTIFIER LES BESOINS DES ENTREPRISES, NOTAMMENT EN TERMES DE FONCIER, D'AMÉNAGEMENTS, D'ÉVOLUTIONS TECHNIQUES, D'EMPLOIS ET DE COMPÉTENCES, POUR ANTICIPER LES ACTIONS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, DU DÉPARTEMENT ET DE LA RÉGION

≈ Objectifs

- 1) Identifier les besoins actuels et futurs des entreprises locales, mieux comprendre les enjeux, les freins à la croissance, les besoins de compétences, financements, innovation...
- 2) Renforcer l'attractivité du territoire en créant un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises

≈ Descriptif et mise en œuvre

1. Positionner le pôle dev-éco comme l'interlocuteur privilégié dans l'écosystème économique local
2. Recueillir les besoins et les attentes des entreprises locales en matière de foncier, d'évolutions technologiques, d'aménagements, de compétences et recrutements
 - Diffusion d'un questionnaire ciblé et organisation d'entretiens qualitatifs
3. Hiérarchiser selon les enjeux et élaborer un plan d'actions prioritaires notamment :
 - Accompagnement des entreprises dans leurs projets de création/reprise/développement (locaux, recrutements, marque employeur...)
 - Soutien à la création de structures complémentaires de formation professionnelle

≈ Planning prévisionnel

- Second semestre 2025

≈ Contributeurs

- PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

-RÉGION, CCI : organisation d'entretiens, accompagnements, financements des projets

- AUTRES PARTENAIRES :

- Club Sud Oise Entreprises : mise en place d'un groupe de travail

≈ Pilotage

- Pôle dev-éco

≈ Ressources / moyens

- Supports et outils numériques : constitution d'un référentiel de données qualifiée des entreprises du territoire synthèses ...)

≈ Actions réalisées / en cours

- Conventions partenariales : Région HDF, CCI, C... pour l'accompagnement des entreprises locales commerçants et artisans

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DU
TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET LES
BESOINS

FICHE ACTION N°2

- IDENTIFIER LES ENTREPRISES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE
- CARACTÉRISER LES DOMAINES D'ACTIVITÉS À ACCUEILLIR / SOUTENIR SUR LE TERRITOIRE
- METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS D'INCITATION

Objectifs

- Développer un écosystème complet autour de secteurs à fort potentiel, créateurs d'emplois, d'innovation, en cohérence avec les ressources locales et les besoins des entreprises,
- Créer des emplois qualifiés et durables,
- Renforcer l'image et la compétitivité du territoire.

Descriptif et mise en œuvre

1. Réaliser une cartographie sectorielle du tissu économique du territoire :

- Création d'un groupe de travail constitué de chefs d'entreprises locales et élus pour la co-construction de la cartographie et l'identification des filières dominantes et émergentes et des parties prenantes

2. Définir la notion de haute valeur ajoutée pour le territoire et identifier les filières qui en relèvent :

- Sélectionner les filières porteuses à soutenir et à développer et les leviers d'actions à mobiliser
- Concorder et valider les résultats avec les élus de la CCSSO et les entreprises
- Éviter l'implantation des filières ayant un impact négatif sur l'environnement (transport et logistique)

3. Mettre en œuvre un Fonds Territorial de soutien à l'implantation destiné à accompagner les porteurs de projets dans leur implantation et leur développement

4. Valoriser le marketing territorial en créant une image attractive et différenciante "territoire d'excellence" :

- Définir les actions ciblées : soutien à l'innovation, formation, foncier adapté, logements, service aux familles...
- Élaborer des outils de communication valorisant le territoire à l'attention des entreprises qu'on souhaite accueillir (site web de la CCSSO, plaquettes, réseaux sociaux, création d'un livret d'accueil...)
- Impliquer les entreprises locales comme ambassadeurs
- Mobiliser les aides régionales

Planning prévisionnel

- Étapes 1 et 2 : 2^{ème} semestre 2025 – 1^{er} trimestre 2026
- Étape 3 : novembre – décembre 2025
- Étape 4 : 1^{er} trimestre 2026

Communauté de Communes de Senlis-Sud-Oise

Contributeurs

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- Région HDF, CCI, pôles de compétitivité, ADEME : études, cartographie sectorielle, identification de projets à potentiel d'innovation...
- ENTREPRISES : participation à l'enquête et aux ateliers définition de la stratégie dev-éco
- AUTRES PARTENAIRES : Club Sud Oise Entreprises : mise en place d'un groupe de travail et participation aux ateliers

Pilotage

- Pôle dev-éco

Ressources / moyens

- (à définir)

Actions réalisées / en cours

- Conventions partenariales : Région HDF, CCI, CMA
- Réseau initiatives Oise Sud & Iterra (accompagnement des porteurs de projets incubation et innovation)
- Adhésion à la Charte Nord France Invest (projets d'implantations)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 22/12/2025

ID : 060-200066975-20251222-68_CC161025-DE



ELABORER UNE STRATÉGIE

COHÉRENTE EN MATIÈRE DE FONCIER ET D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

FICHE ACTION N°3

SE DONNER LES MOYENS DE MAÎTRISER ET DE PILOTER LA STRATÉGIE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU TERRITOIRE

Objectifs

- 1) Anticiper les mutations économiques, les articuler avec les documents d'urbanisme
- 2) Proposer une offre adaptée et réactive pour accueillir des nouveaux projets d'implantation et de développement

Descriptif et mise en œuvre

1. Réaliser un diagnostic foncier et immobilier du territoire :

- Finaliser l'inventaire des espaces à vocation économique vacants ou sous-utilisés (localisation des bâtiments, superficie, taux de vacance/occupation, friches à vocation économique...)
- Intégrer les données pour actualisation des documents d'urbanisme et SIG
- Identifier l'offre immobilière disponible et les besoins non couverts

2. Mettre en place un observatoire foncier, s'appuyer sur une ingénierie foncière dédiée et se doter de moyens financiers pour assurer l'acquisition d'espaces vacants

3. Articuler la stratégie foncière avec les documents d'urbanisme, les prospectives en termes de mobilité, d'habitat et d'environnement.

4. Elaborer un programme de réhabilitation et de valorisation économique et touristique des patrimoines bâtis et naturels.

Planning prévisionnel

- Étapes 1, 2, 3 et 4 : 2^{ème} semestre 2025 – 1^{er} semestre 2026

Contributeurs

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- CCI : diagnostic foncier et immobiliser
- EPFLO : observatoire et ingénierie foncière
- PNR : déploiement du programme LEADER n°4 pour la rénovation et valorisation des friches
- AUTRES PARTENAIRES :
- Agences de développement foncier immobilier d'entreprises ex Artur Loyd - adhésion à l'observatoire foncier OZIE

Pilotage

- Pôle dév-éco

Ressources / moyens

- Moyens techniques et numériques : outils diagnostics, observatoires, recueil des données ...

- Moyens financiers : subventions régionales ... selon capacité d'acquisition foncière de la CCSSO pour m foncier

Actions réalisées / en cours

- Adhésion à l'EPFLO
- Partenariat avec le PNR et la CCI : plusieurs diagnostics d'actions d'urbanisme réalisés depuis 2018

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 22/12/2025
ID : 060-200066975-20251222-68_CC161025-DE

❑ PRODUIRE UN SCHÉMA DIRECTEUR, VISANT A VALORISER LES PARCS D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE

FICHE ACTION N°4

▪ RÉALISER UN ETAT DES LIEUX DES SITES ÉCONOMIQUES DE LA CCSSO ET METTRE EN ŒUVRE LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'AMÉNAGEMENTS NECESSAIRES

≈ Objectifs	
1)	Connaître l'état des ZAE de la CCSSO (équipements, accessibilité, voiries, réseaux etc.)
2)	Moderniser les zones, améliorer les infrastructures et les services aux entreprises
≈ Descriptif et mise en œuvre	
1.	Actualiser le diagnostic réalisé par la CCI en 2018 en intégrant : - Conformité / vétusté des aménagements, des voiries, des réseaux, des signalétiques etc. - Identification des zones de tension (saturation, manque de services, déclin (friches, désaffectation etc.) - Contraintes réglementaires biodiversité, risques ...
2.	Définir, prioriser et mettre en œuvre les travaux de maintenance et d'aménagements nécessaires : - Programmation des actions à court, moyen et long terme - Information aux entreprises - Suivi de l'évolution des actions et les effets des aménagements réalisés (constituer un groupe de pilotage par zone)
3.	Constituer un plan de financement pour l'exécution des travaux
4.	Déployer le volet "Gestion durable des ZAE" intégré dans la démarche EIT (axe eau et assainissement)
≈ Planning prévisionnel	
• Étapes 1, 2, 3 et 4 : 2 ^{ème} semestre 2025 – 1 ^{er} semestre 2026	

≈ Contributeurs	
• PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : - CCI : <i>diagnostic foncier et situationnel</i> - Pôle technique de la CCSSO : <i>travaux et aménagements</i> - PNR : <i>démarche EIT</i> - DÉPARTEMENT DE L'OISE ET RÉGION HDF : <i>financements des travaux de rénovation des infrastructures, AMO</i>	
≈ Pilotage	
• Pôle dév-éco	
≈ Ressources / moyens	
• Expertises externes (techniciens urbanisme, CCI...) • Outils numériques : traitement de données (SIG...) • Couts financiers : à définir selon les travaux identifiés	
≈ Actions réalisées / en cours	
- Convention partenariale tripartite CCI et PNR : démarrage EIT - PNR : réalisation d'un diagnostic biodiversité dans le cadre de la démarche EIT	



❑ PRODUIRE UN SCHÉMA DIRECTEUR, VISANT A VALORISER LES PARCS D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE

FICHE ACTION N°5

- ELABORER ET METTRE EN OUVRE UN SCHÉMA DIRECTEUR DES PARCS D'ACTIVITÉS POUR L'AMÉNAGEMENT DES ZAE

≈ Objectifs

- 1) Définir une stratégie cohérente, durable, concertée pour le développement, l'aménagement, la requalification et la gestion des ZAE du territoire.

≈ Descriptif et mise en œuvre

1. Produire un schéma directeur des ZAE de la CCSO intégrant :

- L'inventaire des ZAE (fiche action précédente)
- L'analyse des dynamiques économiques (secteurs porteurs, besoins en foncier, attractivité, emplois...)
- Les modalités d'aménagements, de gestion et d'entretien de chaque ZAE (contraintes réglementaires, biodiversité...)

2. Définition des orientations stratégiques et les intégrer dans les documents d'urbanisme

- Identifier les zones à requalifier en intégrant les objectifs de sobriété foncière de transition écologique et de mobilité

3. Mise en œuvre et suivi :

- Lancement des premières actions (recherche de financements, études d'acquisitions, aménagements...)
- Suivi annuel des indicateurs (taux de remplissage, création d'emplois...)
- Scénarios d'évolutions 5 à 10 ans, révision périodique du schéma directeur (tous les 5 ans)

≈ Planning prévisionnel

- A définir suivant l'avancement du diagnostic et des travaux

≈ Contributeurs

- CCI : *diagnostic foncier et situationnel*
- Elus de la CCSO : *concertation et validation*
- Pôle technique de la CCSO : *travaux et aménagements*

≈ Pilotage

- Pôle dév-éco

≈ Ressources / moyens

- Outils numériques : traitement de données SIG...
- Expertises externes (cabinets, techniciens urbains CCI...)

≈ Actions réalisées / en cours

- Adhésion à l'EPFLO

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 22/12/2025

ID : 060-200066975-20251222-68_CC161025-DE

**CAPITALISER SUR L'OFFRE D'ACCUEIL
D'ORDENER COMME VECTEUR DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

FICHE ACTION N°6

**■ OPTIMISER LA GESTION LOCATIVE DES BÂTIMENTS DE LA CCSO (B1,B6,B9) ET L'EXPLOITATION
DU COWORKING**

≈ Objectifs

- 1) Améliorer l'efficacité, l'attractivité, et optimiser l'occupation et la rentabilité du site Ordener
- 2) Professionnaliser la gestion en bénéficiant de l'expertise d'un opérateur spécialisé
- 3) Alléger la charge administrative de la CCSO pour se concentrer sur ses missions stratégiques

≈ Descriptif et mise en œuvre

1. Réaliser un benchmark auprès des structures présentes en HDF
2. Définir les objectifs et périmètres de la gestion et les critères de sélection d'un opérateur
3. Elaborer un cahier des charges
4. Lancer les appels à candidature
5. Sélectionner l'opérateur et contractualiser (modalités contractuelles, négociations..)
6. Évaluer, prioriser et planifier les travaux de mise en état des bâtiments (notamment le 3^{ème} étage)

≈ Planning prévisionnel

- Étapes 1,2 et 3 : 2^{ème} semestre 2025
- Étape 4 et 5 : – 1^{er} trimestre 2026
- Etape 6 : 2^{ème} semestre 2026

≈ Contributeurs

• PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- CCI Oise : choix d'un opérateur ou cogestionnaire du site (à l'étude)
- Pôle technique de la CCSO : appui technique sur les travaux et aménagements à réaliser

≈ Pilotage

- Pôle dév-éco

≈ Ressources / moyens

- Expertises externes : CCI, études benchmark
- Ressources financières :
 - Opérateur gestionnaire : 50 000€/an (inscrit au 2025)
 - Travaux : à définir

≈ Actions réalisées / en cours

- Gestion des bâtiments assurés transitoirement pôle dév-éco

8

❑ CAPITALISER SUR L'OFFRE D'ACCUEIL
D'ORDENER COMME VECTEUR DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FICHE ACTION N°7

▪ DÉFINIR LES ORIENTATIONS DU SITE ET UNE MÉTHODOLOGIE POUR LA SÉLECTION
DES ENTREPRISES À ACCUEILLIR

≈ Objectifs

- 1) Répondre aux besoins du territoire, tout en anticipant les évolutions économiques et en soutenant l'entrepreneuriat
- 2) Créer un écosystème équilibré entre PME, startups, entreprises innovantes et artisans
- 3) S'assurer que les locaux, les services et les accompagnements proposés bénéficient à des entreprises en phase de développement

≈ Descriptif et mise en œuvre

1. Finaliser les orientations et le modèle économique du site et son organisation, à partir de l'analyse du tissu économique et en lien avec les enjeux locaux (*artisanat d'excellence, innovation, entreprises en phase de création ou de développement etc.*)
2. Définir les conditions d'accueil des locataires futurs et les critères de sélection des entreprises à accueillir (*notamment l'évolution de la grille des loyers*)
3. Lancer une démarche de promotion, élaborer et mettre en œuvre une action de communication

≈ Planning prévisionnel

- Étapes 1, 2 et 3 : 2^{ème} semestre 2025 – 1^{er} trimestre 2026

≈ Contributeurs

- PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : CCI, CMA, Réseau initiative, Iterra : *accompagnement des porteurs de projets créations*
 - Ville de Senlis (point 1)
 - Commission Dev-Eco (point 2)

≈ Pilotage

- Pôle dév-éco

≈ Ressources / moyens

- Expertises externes : Cabinets juridiques...

≈ Actions réalisées / en cours

- Projets d'orientations stratégiques du site
- Conventions partenariales CCI, CMA, Iterra

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 22/12/2025

ID : 060-200066975-20251222-68_CC161025-DE



DÉVELOPPER LES VECTEURS D'ATTRACTIVITÉ SUR LE CHAMP DE LA MOBILITÉ POUR LES ENTREPRISES

FICHE ACTION N°8

■ MOBILITÉ : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ VERS LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

≈ Objectifs

- 1) Améliorer la mobilité des salariés dans les zones d'activités de la CCSSO en proposant des solutions de transports adaptés, durables et accessibles,
- 2) Renforcer l'attractivité des entreprises locales en élargissant leur bassin d'emploi
- 3) Réduire l'usage de la voiture individuelle

≈ Descriptif et mise en œuvre

1. **Diagnostic territorial de mobilité :**
 - identification des besoins réels des salariés et les freins à la mobilité (enquête en cours)
 - réalisation d'une cartographie des flux domicile-travail
2. **Déployer des solutions de transport collectif :**
 - navettes interzones (gare vers zones d'activités) et adaptation des horaires de bus, lignes flexibles à la demande...
3. **Développer les mobilités douces et partagées :**
 - poursuite du programme CCSSO des pistes cyclables
 - maison du vélo
4. **Déployer le volet "Mobilité" intégré dans la démarche EIT :**
 - réalisation d'un plan de Mobilité Inter-Entreprises (PMIE)
 - mise en place d'actions mutualisées inter-entreprises
5. **Faciliter l'accès à l'information et encourager les changements de comportement :**
 - organisation de challenges mobilité interentreprises

≈ Planning prévisionnel

1^{er} semestre - 2^{ème} semestre 2025

≈ Contributeurs

- **PARTENAIRES RÉGIONAUX ET LOCAUX :**
 - Oise Mobilité, Keolis, Transdev, Région Hauts-de-France : ingénierie technique, CCI (démarche EIT)
 - PNR : apport technique et diagnostics en cours
 - Communes
- **ENTREPRISES LOCALES :** enquête, communication
- **CLUB SUD OISE ENTREPRISES :** mise en place d'un groupe de travail et participation aux ateliers

≈ Pilotage

- Pôles dév-éco & Transition écologique

≈ Ressources / moyens

- Expertises externes et aides régionales à la mobilité

≈ Actions réalisées / en cours

- Convention tripartite CCI-PNR dans le cadre de la démarche EIT axe Mobilité
- Diagnostic et Réalisation du PMIE
- Schéma des Pistes Cyclables et Pôle Multimodal (programmes de la ville de Senlis)

RENFORCER LA VOCATION
TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

FICHE ACTION N°9
COMMERCE & ARTISANAT

INTÉGRER LES COMMERCE ET LES ARTISANS LOCAUX DANS L'ÉCOSYSTÈME TOURISTIQUE

Objectifs

- 1) Favoriser l'intégration des commerces et artisans locaux en faveur d'un tourisme de proximité étiue et équitale
- 2) Créer une expérience touristique immersive et authentique
- 3) Générer des retombées économiques locales

Descriptif et mise en œuvre

1. Création d'un label " TERROIR & ARTISANAT " pour les commerces et les artisans labélisés qui accueillent les visiteurs et valorisent les produits et les savoir-faire locaux :

- Identifier les commerces et artisans à fort potentiel touristique (produits du terroir, artisanat, restauration)
- Créer un réseau d'"Ambassadeurs" (commerçants, artisans, hébergeurs... labélisés)
- Créer une charte d'engagements et concevoir des itinéraires de découverte (visites de producteurs, dégustations, ateliers culinaires, immersion dans les ateliers d'artisans...)
- Réaliser une communication ciblée avec l'OT (intégrer les labélisés dans les supports touristiques (cartes, guides, applis)

1. Soutenir les commerçants et artisans pour l'adaptation de leur offre au tourisme (signalétique, langue, aménagements...)

Planning prévisionnel

- À définir

Contributeurs

- PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : CCI et CMA : identification et accompagnement des parties prenantes
- Association des commerçants de Senlis : mobilisation des commerçants, hébergeurs volontaires
- PNR : support technique et financements via les programmes LEDER n°9 et 10
- Office de tourisme : conception des parcours thématiques et diffusion de l'offre touristique
- Communes

Pilotage

- Pôle dév-éco

Ressources / moyens

- À définir

Actions réalisées / en cours

- Convention tripartite d'objectifs et de moyens OT-CMA
- Orientations stratégiques 2024-2026 définie par l'OT
- Contrat de rayonnement (destination) touristique
- Convention partenariale chambres consulaires-CCI

RENFORCER LA VOCATION
TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

FICHE ACTION N°10
TOURISME D'AFFAIRES

DÉVELOPPER UNE OFFRE ÉVÈNEMENTIELLE INNOVANTE À VOCATION ÉCONOMIQUE

Objectifs	
Créer une dynamique territoriale en renfonçant les liens entre les entreprises locales, les acteurs du patrimoine et les artisans d'excellence, à travers des évènements fédérateurs, attractifs et porteurs de retombées économiques	
Descriptif et mise en œuvre	
1. Création d'un évènement "RÉSEAU & RACINES" - Événements économiques immersifs valorisant les savoir-faire locaux et le patrimoine culturel : - Recenser les entreprises, artisans, lieux patrimoniaux et espaces événementiels disponibles - Identifier et mobiliser les réseaux d'entreprises actifs (clubs, associations etc.) - Concevoir un programme évènementiel : - Afterworks thématiques dans des lieux patrimoniaux (patrimoine & innovation) - Journées portes ouvertes d'entreprises artisanales (savoir-faire en scène) avec démonstrations et visites d'ateliers - Rencontres "Eco & Territoire (conférences sur l'économie locale et durable...) - Marchés de l'artisanat et l'innovation locale etc. - Mobilisation des acteurs locaux (entreprises artisans, structures culturelles..) et co-construction des évènements - Mise en place de partenariats (sponsoring, logistique, communication...) - Valorisation des évènements via les réseaux sociaux, site internet et journaux de la CCSSO et de l'OT ...	
Planning prévisionnel	
- À définir	

Contributeurs	- CCI et CMA : Animations réseaux d'entreprises, recherche de sponsoring, communication ... - Clubs et réseaux d'entreprises - Associations patrimoniales et culturelles : Identification des sites potentiels - Office de tourisme : organisation, communication - Elus locaux
Pilotage	Pôle dev-éco
Ressources / moyens	A définir
Actions réalisées / en cours	- Convention tripartite d'objectifs et de moyens OT-CCI-CMA - Orientations stratégiques 2024-2026 définie par l'OT - Contrat de rayonnement (destination) touristique et économique - Convention partenariale chambres consulaires CCI-CMA